



# Spes Unica

Bulletin du prieuré Notre-Dame du Rosaire  
Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

## Le mariage dénaturé

Le projet de loi pour « le mariage pour tous » est actuellement au cœur de l'actualité. L'enjeu en est considérable : la dénaturation du mariage, l'adoption des enfants par un « couple » homosexuel, qui par voie de conséquence, entraîne une réelle « rupture de civilisation ». Mais au-delà de cet enchaînement infernal, la reconnaissance du « mariage » homosexuel marquerait une nouvelle étape dans le processus d'apostasie de notre société. En effet le mariage doit être un sacrement (mariage chrétien) ou au moins ordonné à le devenir (mariage naturel) en tant qu'il est l'union d'un homme (libre) et d'une femme (libre). En ce sens il est l'image (ou ordonné à le devenir) de l'union entre Jésus-Christ et son Église, c'est-à-dire de l'alliance entre Dieu et son peuple. Autrement dit, s'attaquer à l'image, c'est en même temps rejeter le modèle.

Cet aspect peut échapper aux défenseurs de ce projet immonde mais nul doute qu'une intelligence diabolique préside à la fois à la déchristianisation et à la dénaturation de notre société. Le démon, « ennemi de la foi, adversaire de la justice, séducteur des hommes, maître des pires actions, docteur des hérétiques, inventeur de toute obscénité »

(le rituel romain) n'aura de cesse d'effacer de nos sociétés toute trace d'alliance ou d'union de l'homme avec Dieu. C'est pourquoi il ne peut s'attaquer à l'ordre surnaturel sans combattre aussi l'ordre naturel.

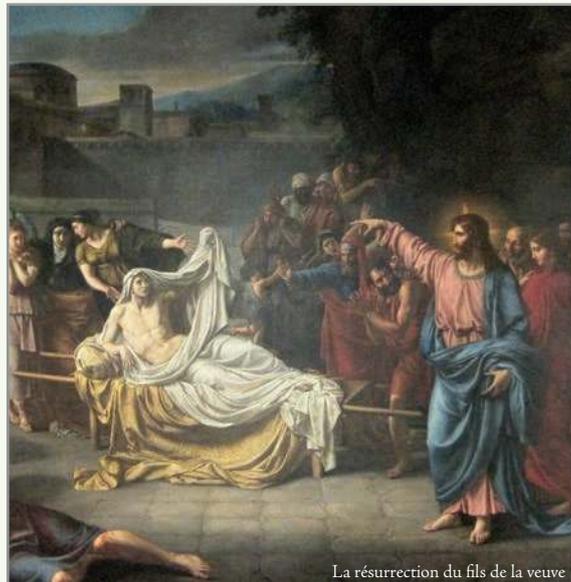
De nombreuses voix de tout bord, religieux et politique, se font actuellement entendre pour protester contre un tel projet. Deo gratias ! Mais si la plupart d'entre elles ne se font que l'écho du bon sens naturel des choses, il importe

d'accentuer la dimension, d'ordre surnaturel, de ce combat.

Autrement dit, tout en souscrivant à toutes les saines réactions et protestations, pensons surtout à recourir à la lumière de la Révélation chrétienne et aux secours de la grâce.

Il ne pourra donc jamais être question de justifier le mal ni même de le banaliser sous quelque prétexte que ce soit, en particulier le péché contre nature qui « crie vengeance devant Dieu », comme l'atteste le châtiment qui a frappé la ville de Sodome. Cependant, ayons à

cœur d'amener à Dieu ces pauvres âmes aveuglées par leurs passions, embourbées dans la fange du vice, paralysées par l'esclavage du péché et donc incapables de se présenter d'elles-mêmes au pied de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est une charité que le monde ne peut comprendre, mais qu'importe ! Il est des âmes dont l'état ressemble même à



La résurrection du fils de la veuve

ce mort, « fils unique dont la mère était veuve. » Ne doit-on pas alors pleurer sur ce mort et mieux encore faire en sorte que le Christ touche son cercueil pour le rendre à la vie ? Puisse donc notre mobilisation s'inspirer à la fois de l'amour de Dieu dont le corollaire est l'horreur du péché et du véritable zèle pour le salut des âmes ! Profitons donc du mois d'octobre pour supplier la Vierge Marie, à la fois épouse de saint Joseph et mère de Dieu, de préserver

l'institution de la famille, de la sanctifier et de la sauver contre tous les assauts menés contre elle. Puisse enfin nos jeunes apprendre à mieux connaître le plan divin pour se marier sous l'autorité de Dieu et être ainsi gardés par son secours et dans son amour.

Abbé Laurent Ramé †

## Chronique du Prieuré

### Dimanche 3 juin

La fête de la Sainte Trinité donne lieu à des Premières Communions.

### Jeudi 7 juin

La Procession de la Fête-Dieu, prévue à l'école des Saints Cœurs de Jésus et Marie, est empêchée par des torrents de pluie.



### Dimanche 10 juin

Les nuages laissent place à la voûte azurée en ce mois pluvieux pour donner à la procession qui sébranle, toute sa solennité. Des fenêtres s'entre-ouvrent, des pas de porte s'animent... La fanfare tire quelques curieux de leur repos dominical... La ville semble sortir un peu de sa torpeur... Les enfants ayant fait leur Première Communion parsèment le passage de fleurs. Trois reposoirs harmonieusement décorés échelonnent le parcours où Notre-Seigneur est honoré à travers sa vie cachée, ses souffrances et sa vie glorieuse que retracent les mystères du Rosaire. L'après-midi s'achève dans l'amitié autour d'une collation.

### Dimanche 15 juillet

Les Rochelais reçoivent Monsieur l'abbé Charles de Belleville qui célèbre une première messe.



### Dimanche 5 août

C'est au tour du nouvel ordonné, Monsieur l'abbé Pierre-Marie Wagner, de venir célébrer une première messe aux Fournils.

### Mardi 7 août

Monsieur l'abbé Ramé s'envole - destination La Réunion et Maurice - afin d'assurer la continuité des missions dans ces contrées encore plus démunies spirituellement que matériellement.

### Mercredi 15 août

À travers chemins, gué et bosquets pentus la procession de la Vierge s'achemine jusqu'au Sanctuaire de Notre-Dame de la Salette de La Rabatelière.

### Dimanche 26 août

Le pique-nique paroissial rassemble les familles dans la convivialité autour de notre Prieur qui nous revient tout droit des îles.

### Samedi 15 septembre

Huit petites têtes blondes font leur rentrée de catéchisme.

La fête de Notre-Dame des Sept Douleurs est l'occasion d'un engagement dans le Tiers-Ordre de Saint Pie X.



## Dimanche 23 septembre

Le Pèlerinage de doyenné honore la Vendée, en la choisissant. Le trois-centième anniversaire du « Traité de la vraie dévotion à la Sainte Vierge » de Saint Louis Marie Grignon de Montfort, désigne le lieu du Pèlerinage : Saint-Laurent-sur-Sèvre. Les prédications de monsieur l'Abbé Castelain accompagnent les pèlerins, accueillis avec beaucoup de gentillesse en la Basilique de Saint-Laurent-sur-Sèvre, par le Recteur que nous remercions chaleureusement.

Ce pèlerinage nous aura sans nul doute enrôlés dans l'armée de sainte Jeanne d'Arc pour le règne du Christ dans nos âmes, nos familles, et notre pays.



## Note doctrinale

Trois repères contre le « mariage pour tous » :

1. **Jésus-Christ, le Fils de Dieu incarné a voulu lui-même naître dans un mariage parfaitement légitime**, c'est-à-dire d'une vierge qui était aussi épouse. Il est donc né et a grandi dans une famille normalement composée. C'est une femme, la Sainte Vierge et un homme, saint Joseph (son père adoptif) qui ont veillé à la croissance de Jésus-Christ ayant grandi « en sagesse, en taille et en grâce devant Dieu et devant les hommes. » (Luc II, 52)
2. **Il ne suffit pas de s'aimer pour prétendre au mariage** : certes, l'amour cimente, renforce et embellit l'union matrimoniale ; mais il n'est pas pour autant l'élément constitutif du mariage. Seul l'échange des consentements par lequel un homme (libre) et une femme (libre) « donnent et acceptent le droit perpétuel et exclusif sur le corps (de l'autre), pour l'accomplissement des actes aptes de soi à la génération des enfants » (Canon 1081 du code de droit canonique de 1917) fonde le mariage. L'amour, si noble soit-il, ne saurait d'aucune manière accorder le droit à la vie conjugale.
3. **L'acte de chair doit être par nature ordonné ou ouvert à la génération.** Il ne peut être donc que conjugal c'est-à-dire seulement autorisé dans le cadre du mariage qui unit un homme (libre) et une femme (libre) ayant « pour fin première la procréation ainsi que l'éducation des enfants et pour fin secondaire l'aide mutuelle et le remède à la concupiscence ». C'est pourquoi du moment que l'on admet que l'acte de chair puisse être détaché de sa fin première, c'est-à-dire que l'on puisse se donner le droit de dénaturer l'acte du mariage pour l'empêcher d'être procréatif (onanisme, avortement) il n'y aurait pas de raison de le refuser à des personnes du même sexe, étant donné que le plaisir en est désormais la fin première.

## La dénaturation du Mariage : une volonté de destruction de la famille

Il est des sujets dont il ne faut pas discuter, car le simple fait d'en parler crée une publicité dont il n'est pas besoin. Les déviances sexuelles en font partie.

Oui mais voilà : la République dans sa singerie permanente de l'Église, passe à la vitesse supérieure : la dénaturation du mariage en est la prochaine étape. Cela de façon autoritaire, sans débat, ni référendum populaire. Dans son programme, le président François Hollande a promis d'ouvrir « le droit » au mariage et à l'adoption pour les couples homosexuels. Cette proposition de loi, basée sur la proposition socialiste rejetée en 2011 à l'Assemblée par 293 voix (UMP, Nouveau Centre) contre 222 (PS, PCF, Verts), devrait conduire à une légalisation dès le printemps 2013. Un imminent bouleversement de notre tradition matrimoniale qui laisse songeur quant à ses motivations...

Aux Corinthiens, saint Paul écrit: « Ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni ceux qui se livrent à la sodomie, n'hériteront du royaume de Dieu » (1 Cor. 6, 10). De fait, pas de Paradis pour les homosexuels non repentis et endurcis.

Alors pourquoi ce besoin de légitimer l'illégitime, de rendre moral l'immoral, comme la République l'a déjà fait avec l'avortement .... C'est d'abord le travail de lobbys homosexuels, créateurs d'un communautarisme qui n'existe que dans leur tête. Mais aussi et surtout une volonté morbide de mettre à bas la notion même de famille.

Une société pour assurer sa stabilité a besoin de normes. Qui dit droits, dit en contrepartie des devoirs, notamment celui de respecter le modèle naturel, fondement de la société : la famille constituée par le mariage légitime.

Le mariage est donc l'union d'un homme et d'une femme, béni pour les chrétiens par l'autorité ecclésiastique. Son but premier est la procréation. Or, jusqu'à preuve du contraire,

deux ânes n'ont jamais fait un ânon, deux lionnes n'ont jamais fait un lionceau... simple bon sens.

De plus le rôle de la loi n'est pas de légaliser sur le désir. Le désir est de l'ordre du privé. Ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est le pouvoir de résister à ses pulsions. Nous

ne sommes jamais tentés au-delà de nos forces. Hélas il est tellement facile de taire sa conscience, de succomber, et dans son orgueil vouloir se justifier. « Le meilleur moyen de résister à une tentation, c'est d'y succomber » disait l'auteur homosexuel, Oscar Wilde. Tout est là.

Au nom de quoi la famille « classique » serait-elle un simple modèle parmi d'autres ? Ce qui la distingue en plus de l'hétérosexualité, c'est bien la potentialité procréatrice naturelle. Si l'adoption est autorisée pour les

couples hétérosexuels mariés, c'est qu'elle est un remède au handicap biologique qu'est l'infertilité ou un remède à certaines tragédies de la vie (Disparition des parents, abandon parental,...). Or, répétons-le, l'homosexualité ne constitue pas un handicap biologique à la procréation : elle est intrinsèquement une impossibilité de procréation. L'adoption ne peut être instrumentalisée pour satisfaire une requête communautaire ! Il est paradoxal que la mentalité « progressiste » apparaisse comme la seule légitime, « religion républicaine » décadente.

L'Église a le devoir en tant qu'institution traditionnelle de perpétuer ses sacrements et par là même de s'opposer à l'union de deux personnes de même sexe. Honneur au Cardinal Barbarin ; le Primat des Gaules est dans son rôle quand il rappelle l'ordre naturel, l'équilibre du mariage entre un homme et une femme et la primauté de la famille composée d'un père et une mère pour le plus grand épanouissement des enfants. Car l'enfant n'est pas un bien de consommation, que l'on décide d'acquérir par simple envie. Cette « envie » viole le droit de ces enfants d'être élevés par ceux dont ils sont issus (Ils sont issus d'un homme et d'une



femme). L'enfant a le droit à un milieu familial où il puisse structurer son identité et épanouir sa personnalité. Pour être normal, l'enfant a besoin de norme. Tout simplement. C'est dans l'ordre naturel des choses.

Un tel enjeu de société ne peut pas nous laisser neutres. On ne doit pas accepter l'inacceptable, ni sombrer dans le défaitisme. Le sursaut doit venir de nous, Catholiques : c'est dans l'adversité que l'on reconnaît les cœurs vaillants. L'usage de leur « liberté » est-il à la hauteur de leur « humanité » ? Certes non. Ils n'ont pas compris le sens de la vraie Liberté, qui est de faire le bien pour la plus grande Gloire de Dieu.

Pour nous, Catholique, c'est l'expérience de la faute qui nous révèle notre conscience et qui nous oblige à répondre de nos actes devant Dieu. Dieu seul connaît le secret des consciences.



Cette loi à venir, serait la victoire du démon impur, l'ennemi qui tire les ficelles dans l'ombre. Et ce genre de démon ne se vainc que par le jeûne et la prière. Il nous faut toujours, davantage prier, là est le remède. Ne cherchons pas de distinctions dans ce vice, la recherche de « degrés » dans l'homosexualité est un libéralisme caché. Ou de Justification.

C'est un devoir pour nous de condamner ce crime républicain, dénoncer le scandale, et protéger la jeunesse en la responsabilisant. Lisez l'histoire terrible de Sodome (Genèse) ; saint Augustin dit que, de tous les péchés de luxure, celui qui est le plus mauvais et le pire, c'est celui qui se fait contre nature, faisant injure au Créateur lui-même. L'apôtre saint Paul condamne, en plusieurs endroits, sévèrement l'homosexualité : « les hommes, abandonnant les rapports naturels avec la femme, ont brûlé de passion les uns pour les autres, hommes faisant avec d'autres hommes des choses infâmes et recevant eux-mêmes le salaire que méritait leur égarement » (Rom. 1, 26-27).

Pour conclure nous pouvons dire que le « couple homosexuel » ça n'existe pas. La complémentarité psychique et biologique d'un homme et d'une femme est ce qui structure le noyau familial, et crée les repères nécessaires pour l'épanouissement d'un enfant auxquels il peut s'identifier. Le Gender n'était qu'un Cheval de Troie, contrôle de la Jeunesse par un terrorisme communautaire et satanique, garant de la « morale républicaine ». Il est nécessaire d'agir en signant la pétition sur le site [www.nonaumariagehomosexuel.com](http://www.nonaumariagehomosexuel.com), de se tenir au courant des manifestations planifiées (comme celles de Civitas), et surtout de prier pour notre pauvre Nation, qui s'enfoncé toujours plus dans la fange...

Fidelius.

## CARNET PAROISSIAL

### *Prieuré Notre-Dame du Rosaire des Fournils*

#### *Baptêmes*

Sarah Rambaud, le samedi 16 juin 2012

Chgiara Consalvi, le lundi 25 juin 2012

Anne Claire Seguin, le lundi 27 août 2012

#### *Premières communions*

Thibaut Adrast, Adrien De Beaunay, Azélie Mathieu, Philomène Ameteau, Agathe Rambaud, le dimanche 3 juin 2012 .

Blanche Berthelot, le dimanche 16 septembre 2012

#### *Sépulture*

Baronne Jean de Domecy née Ghislaine de Lorge-ri le mercredi 26 septembre au Rafflay (âgée de 91 ans)

#### *Mariage*

François Geay avec Pauline Francheteau, le samedi 14 juillet 2012

### *Chapelle Saint Michel*

#### *Baptêmes*

Alexis Subliger, le samedi 9 juin 2012

Elisabeth Blanchat, le jeudi 12 juillet 2012

Maelys Mansion, le dimanche 29 juillet 2012

#### *Premières communions*

Théau Gobin, Raphaëlle Dubois, Pierrick Barreau, Axel Batalha, Inès Batalha, Benoît-Joseph Brochard, le Dimanche 3 juin 2012

#### *Sépultures*

Marguerite Reneleau vendredi 15 juin 2012 (âgée de 93 ans)

Aristide Bricou le samedi 16 juin (âgée de 99 ans)

Dans une société qui, conformément au prétendu « sens de l'histoire », est en marche vers un monde nouveau inéluctablement en rupture avec le passé, quelle place peut garder le père de famille dont la mission essentielle est de transmettre ? Quel rôle peut-il aussi conserver dans une société, qui dans la logique de la libéralisation des mœurs incite à couper l'acte sexuel de la procréation et par là même déresponsabilise les hommes jusqu'à permettre à la mère d'avorter contre l'avis du père, comme si la grossesse n'engageait que le corps maternel ?

Notre société accentue aussi la dévalorisation du père en réduisant son rôle à celui d'administrateur, d'économiste ou de pourvoyeur de revenus. Le divorce, le féminisme, l'organisation moderne du travail qui aliène l'homme et absorbe toutes ses énergies au profit de la seule rentabilité au sein d'entreprises anonymes, sont autant de facteurs qui confisquent au père son autorité. Privé ainsi de sa principale prérogative il est alors exposé - la nature ayant horreur du vide - à s'abandonner plus facilement à ses penchants égoïstes et hédonistes. D'où, de nos jours, de nombreux pères qui sont d'éternels adolescents irresponsables, narcissiques, et par le fait même psychologiquement, moralement et spirituellement absents.

Ainsi conditionnée, la mentalité moderne peut-elle encore comprendre le choix de notre divin Sauveur qui, malgré son identité de Fils de Dieu par nature, malgré sa toute puissance, et bien qu'il ait eu la mère la plus parfaite d'entre toutes les femmes n'a pas voulu se passer d'un père, « époux de la Vierge Marie » ?

Ce choix n'appartient pas à une époque qui serait totalement révolue. Il transcende le temps, car il correspond aux besoins essentiels de notre nature humaine, telle que Dieu l'a conçue et qui, en dépit des évolutions de l'histoire demeure fondamentalement la même. Le besoin d'un père, qui soit le reflet de Celui « qui est aux Cieux », est profondément inscrit dans notre nature. N'importe quel observateur honnête indiquera que l'absence du père n'est pas sans conséquence. Elle nuit d'abord à l'autonomie future de l'enfant. Sans le principe d'autorité, constitutif de sa personnalité, il risque d'être abandonné à ses caprices ou égoïsmes et devenir inapte à la vie sociale. Selon l'analyse de nombreux experts, beaucoup de troubles, tels que la dépression ou la névrose, trouvent leur explication dans l'absence du père qui, précisément, n'incarne plus suffisamment l'autorité.

La loi naturelle inscrite dans nos consciences suscite chez l'enfant une recherche instinctive de la norme. Or c'est au père qu'il revient d'apprendre à respecter la loi, c'est-à-dire à faire taire chez son enfant ses besoins, ses envies souvent égoïstes pour l'adapter aux exigences de l'ordre divin, naturel, moral et social. Le rôle du père est donc aussi d'initier sa progéniture à la vie en société en l'éduquant notamment au travail. La transmission des arts ou des métiers ne se faisait-elle pas souvent de père en fils ? L'exemple du Christ qui se laissait appeler « le fils du charpentier » (Matthieu XIII, 54) est à cet égard très significatif. C'est pourquoi il importe que les pères, même s'ils n'ont pas la possibilité ou l'opportunité de transmettre leur savoir-faire professionnel, prennent la peine d'initier plus particulièrement leurs garçons aux travaux de bricolage, de jardinage... qui peuvent se présenter dans le cadre d'une vie familiale. Il serait bien regrettable de réduire la présence paternelle aux seuls jeux et loisirs.

Nous inspirant des Écritures, nous comparerons volontiers le père à l'aigle « qui pousse ses petits à voler » (Deutéronome XXXII, 11) et donc à les sortir du nid que sont les bras de sa mère. En effet celle-ci, sous l'impulsion de son instinct maternel répond plus facilement aux besoins et envies de son enfant. Davantage analogue à la poule elle pourrait, en cas d'exagération ou en se privant du concours du père, empêcher son enfant de se développer par l'exercice de renoncements auxquels l'adaptation à la norme ou à la vie sociale le contraint obligatoirement. Que les mères prennent alors modèle sur la Vierge Marie, présentant son propre fils au temple pour un jour l'assister dans l'accomplissement de son sacrifice : « Stabat Mater dolorosa. »

La mère ne peut pas en effet s'attarder sur la relation symbiotique ou fusionnelle que la gestation avait établie entre elle et son enfant. Elle doit au contraire laisser son époux être le père qui fait prendre à son enfant le chemin de la véritable et pleine croissance, « en sagesse, en taille et en grâce, devant Dieu et devant les hommes. » (Luc II, 52) En somme, seul le fils dont le cordon ombilical a été rompu par le père, peut devenir un homme responsable et capable de devenir père à son tour.

Abbé Laurent Ramé †



À l'heure où nous débattons aussi sur la «parité», nous remercions **famille chrétienne** de nous autoriser à vous faire partager ce « libre propos » de Xavier Patier (écrivain) paru dans leur n° : 1799 (du 7 au 13 juillet 2012)

Des chiffres qui ne manqueront pas de nous faire sourire...

### Un rêve de parité

« En ces temps où l'on parle d'imposer la parité hommes-femmes par la pratique des quotas, il n'est pas inutile de rappeler quelques chiffres sur la situation française. Ces statistiques, dans leur sécheresse, montrent le chemin qu'il faudrait parcourir pour arriver à un monde parfait (si l'on veut bien nommer ainsi un monde paritaire) :

- 51 % des Français sont des femmes, et 49 % sont des hommes (avant toute autre opération, la parité supposerait donc l'élimination de 1 220 000 femmes ou la création de 1 220 000 hommes, ou quelque chose entre les deux) ;
- 75 % des juges sont des femmes, mais les femmes ne représentent que 10 % des détenus ;
- 67 % des enseignants sont des femmes, mais les filles ne contribuent que pour 30 % à l'échec scolaire ;
- 70 % des psychologues sont des femmes, mais 80 % des suicidés sont des hommes ;
- 86 % des membres des conseils d'administration des sociétés cotées sont des hommes, mais la première fortune française appartient à une femme ;
- 100 % des prêtres sont des hommes, mais 75% des catholiques pratiquants sont des femmes.

Je pourrais poursuivre l'exercice, mais tout le monde a compris : dans notre société machiste, la parité est un rêve, et les femmes, Dieu merci, ont les affaires en main. Ce sont elles qui mettent les hommes au monde, elles qui leur apprennent à se tenir à table et à travailler en classe, elles qui leur mettent de mauvaises notes, elles qui les jugent, elles qui les mettent en prison, elles qui prennent l'initiative du divorce (à 70 %) et leur retirent la garde des enfants (90%), elles qui les soignent, et elles, pour finir, qui les aident à mourir et les enterrent (les Françaises vivent cinq ans de plus que les Français).

Comme l'a écrit Jean-Paul II, « Dieu confie l'homme à la femme ».

### Le politiquement incorrect, c'est risqué à 100%.

La parité n'est nulle part, à une exception près : le mariage. Mais, pas de chance, on nous annonce pour bientôt des mariages sans parité (la parité n'est un progrès que lorsque certains en ont décidé. Ne l'oublions pas !)

Toute théologie mise à part, l'Église a donc bien raison d'y réfléchir à deux fois avant d'ordonner des femmes prêtres : si elle le faisait, que resterait-il aux hommes de notre beau pays ? À peu près rien : de rares métiers inavouables comme celui de sacristain, de garde-chasse ou de patron du CAC 40. M'est avis que les femmes ont des charismes bien à elles, et les hommes des talents bien à eux. Une société qui n'assume pas la différenciation des sexes offre un triste spectacle. Mais la chose est tellement évidente que l'on prend un vrai risque à le dire. Appeler un chat un chat, c'est politiquement incorrect. »

## Agenda

### **Ventes de livres prévues à la Chapelle notre Dame du Rosaire :**

Les dimanches 14 octobre, 11 Novembre. Le dimanche 9 décembre : grande vente de Noël.

### **Dimanche 7 octobre**

Fête paroissiale présidée par Monsieur l'Abbé Alain-Marc NELY, deuxième assistant général de la FSSPX.

Messe chantée à 11h00 suivie d'un vin d'honneur et du repas paroissial servi en la Salle Fa mi sol (8 rue de l'Aublonnière - 85110 Sainte Cécile). Sous réserve d'inscription préalable.

Vêpres à l'issue du repas.

### **Mercredi 31 octobre**

Sortie pour garçons adolescents. 8h00 : messe au Prieuré Notre-Dame du Rosaire et retour à 18h30. Apporter pique-nique et chaussures de marche. Renseignements : M. Rodolphe Ratte au 06 62 90 86 89.

### **Samedi 3 novembre 2012**

Dans le cadre des indulgences plénières applicables aux âmes du Purgatoire, pèlerinage annuel pour les défunts (12 km).

10h00 : Messe à la chapelle de Notre-Dame de la Victoire – 85 710 La Garnache.

11h00 : Départ. Pique nique sur le trajet.

16h00 : Arrivée à la chapelle de Notre-Dame de Fréigné – 44 650 Touvois.

Possibilité de rejoindre le pèlerinage en cours de marche notamment au lieu du pique nique.

### **Dimanche 11 novembre**

Réunion du Tiers ordre :

11h00 : Messe chantée suivie du repas tiré du sac

14h00 : Introduction (Confession de 14h00 à 16h00)

14h15 : Chemin de Croix

15h00 : Conférence spirituelle

16h00 : Goûter

16h45 : Relation et nouvelles sur le Tiers Ordre.

17h00 : Chapelet

17h30 : Vêpres et Salut du très Saint-Sacrement (Quête)

### **Mardi 13 novembre**

Atelier Sainte-Marthe à 9h00.

## Renseignements

### **Croisade du rosaire**

Intention du mois d'octobre : « La défense de l'institution sainte du foyer destinée à la propagation du genre humain »

Intention du mois de novembre : « pour les âmes du Purgatoire, spécialement celles de nos chapelles »

### **Répétitions de chorale chaque semaine**

Aux Fournils : le vendredi à 20h30

À La Roche-sur-Yon : le mercredi à 19h30.

### **Aumônerie de l'école des Saints-Cœurs de Jésus et Marie**

La Morinière - 85590 Saint-Malo-du-Bois - 02 51 92 34 87

Tous les jeudis en période scolaire :

8h45 : Confessions des enfants

9h15 : Messe et confessions des adultes.

### **Formation chrétienne**

*Exposé de la doctrine chrétienne au Prieuré à 20h30 :*

Les lundis 29 octobre et 26 novembre pour les messieurs et jeunes gens. Les mardis 30 octobre et 27 novembre pour les dames et jeunes filles

À la chapelle St-Michel de La Roche-sur-Yon à 19h30 :

Les samedis 20 octobre et 17 novembre pour adultes et étudiants

Conférence spirituelle à l'école des Saints Cœurs de Jésus et de Marie à 8h45

Les jeudis 18 et 25 octobre et 15 et 29 novembre.

### **Les catéchismes pour enfants en période scolaire**

1<sup>er</sup> groupe : initiation à la foi et préparation à la première communion. (Abbé Ramé)

2<sup>ème</sup> groupe : préparation à la confirmation et à la communion solennelle. (Abbé de Maillard)

À la chapelle de La Roche-sur-Yon le mercredi à 15h00

Au Prieuré Notre-Dame du Rosaire le samedi à 9h30

### **Les catéchismes pour adolescents en période scolaire**

Samedis 6 & 20 octobre et 17 novembre à 9h30 au Prieuré Notre-Dame du Rosaire

### **Réunions des étudiants à La Roche-sur-Yon**

1 ou 2 mercredis par mois à 20h00 en la chapelle Saint-Michel

Pour les dates s'adresser à Isabelle Poucin de Wouilt

(06 98 84 93 10 ou isabellepw@hotmail.fr)

### **Chapitre des Chevaliers de Notre-Dame**

Les mercredis 2 octobre et 6 novembre à 20h00 au Prieuré Notre-Dame du Rosaire.

### **Offrandes de Messes**

Une messe : 17 €

Une neuvaine : 170 €

Un trentain : 680 €

## Pour joindre les prêtres

**Prieuré Notre-Dame du Rosaire** : 02 51 42 95 88 ou 09 63 62 60 73 - courriel : priure85@gmail.com

**Abbé Laurent Ramé** : 06 28 03 23 21 - courriel : laurentrame@orange.fr **Abbé Pierre de Maillard** : 06 707 48 555 - courriel : p.demaillard@aliceadsl.fr

CHAPELLE NOTRE-DAME DE L'ESPÉRANCE

12, rue des Augustins - 17000 LA ROCHELLE - **Abbé de Maillard** : 06 707 48 555

Tous les dimanches : confessions à 8h00, messe lue à 8h30, chapelet et confessions à 9h30, messe chantée à 10h00